



Marseille, le 24 juin 2008.

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale

à

Mesdames et Messieurs les chefs
d'établissement publics et privés sous
contrats
et Mesdames et Messieurs les directeurs
d'école publiques et privées sous contrats
S/C Mesdames et Messieurs les inspecteurs
de l'Education Nationale, chargés des
circonscriptions

**Inspection Académique
des Bouches-du-Rhône**

**Division de
l'Organisation Scolaire**

Chargé de mission

Cellule des Politiques
Interministérielles

Référence

07/08-

65

Dossier suivi par

Frédéric ALBERTI

Téléphone

04 91 99 68 36

Fax

04 91 99 66 93

Mél.

Frederic.alberti@ac-aix-
marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédélec
13231 Marseille
Cedex 1

Objet : Présidence Française de l'Union Européenne.

La prochaine présidence française de l'Union Européenne, à partir du 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 2008, permettra à l'Académie d'Aix-Marseille et à notre département de valoriser les politiques européennes et internationales menées par les équipes éducatives des écoles, collèges et lycées.

Marseille aura l'honneur d'accueillir les 21, 22 et 23 octobre 2008 au lycée Hôtelier un colloque européen, « Le projet de l'académie d'Aix-Marseille au regard de l'Europe ». A cette réunion, présidée par Monsieur le Recteur d'Académie, participeront notamment des responsables des pays ou régions partenaires de notre académie :

Piémont, Val d'Aoste et Ligurie pour l'Italie; Baden Württemberg, Hambourg, Rhénanie du Nord-Westphalie pour l'Allemagne; Glasgow et Kent pour la Grande Bretagne; Andalousie pour l'Espagne; Tanger Tétouan pour le Maroc; Wisconsin pour les Etats-Unis ; le Sénégal.

Les cinq thèmes retenus pour le colloque sont :

« Vie scolaire, violence à l'école », « attractivité des filières scientifiques et technologiques : comment agir ? », « Ecole-entreprise : quelles relations ? », « Gouvernance des établissements » et « Egalité des chances et politiques éducatives ».



2/2

La Présidence Française de l'Union Européenne doit être également l'occasion de mettre en place des actions pédagogiques pour les élèves et notamment des opérations de jumelage électronique entre établissements scolaires et écoles européens comme les partenariats « e Twinning ».

C'est pourquoi, je vous invite à développer un partenariat européen par l'intermédiaire du site internet <http://www.etwinning.fr> qui permet d'offrir aux élèves d'échanger leurs points de vue dans un environnement européen et multilingue.

Le site facilite pour les enseignants la recherche de correspondants et attribue à chaque projet un espace virtuel de travail collaboratif.

Ce site est disponible sur l'espace internet de l'inspection académique des Bouches du Rhône, à la rubrique « autres sites ».

L'Inspecteur d'Académie,
Directeur des services départementaux
de l'Education Nationale

Signé

Gérard TREVE